

## Concours national de la Résistance et de la Déportation Corpus documentaire et accompagnement pédagogique

La Fondation Charles de Gaulle accompagne les établissements scolaires qui souhaitent participer au Concours national de la Résistance et de la Déportation en mettant à leur disposition un corpus documentaire retraçant **deux retours de déportation en miroir : celui de Geneviève de Gaulle et celui de Chantal Benoist-Lucy**. Celui-ci est contextualisé et accompagné d'objets d'étude, afin de permettre aux enseignants d'aborder les documents choisis de la 3ème aux classes de lycée général, technologique et professionnel.

Session 2025-2026 : La fin de la Shoah et de l'univers concentrationnaire nazi. Survivre, témoigner, juger. 1944-1948

- Entrées par le thème « Survivre, et comment survivre : un difficile retour à la vie »
- Entrées par le thème « Vivre pour témoigner »
- Entrées par le thème « Juger : nommer, savoir et réparer »

#### Repères biographiques et historiques

Étudiante au moment de l'armistice, **Geneviève de Gaulle** participe dès l'été 1940 au réseau dit du musée de l'Homme en tant qu'agent de liaison. Elle rejoint par la suite le mouvement de résistance Défense de la France, avant d'être arrêtée le 20 juillet 1943, à l'âge de vingt-deux ans, en raison de ses activités résistantes. Elle est emprisonnée à Fresnes, puis déportée à Ravensbrück le 30 janvier 1944. A son retour en France en avril 1945, son engagement prend de nouvelles formes. La nièce du général de Gaulle multiplie les conférences sur l'univers concentrationnaire et participe à la création de l'Association nationale des anciennes déportées et internées de la Résistance (ADIR) dont elle devient présidente en 1958. Ce groupement, qui repose sur la solidarité née dans les camps, apporte une aide médicale et administrative aux rescapées, et mène une lutte juridique pour obtenir l'indemnisation des victimes d'expérimentations nazies. Parallèlement, elle adhère au Rassemblement du Peuple Français (RPF), mouvement politique créé par le Général en 1947 dans lequel elle voit une continuation des idéaux de la Résistance, tout comme Bernard Anthonioz, ancien résistant qu'elle épouse en

1946. Devenue mère de quatre enfants, symboles de renaissance après l'expérience de la déportation, elle poursuit son combat en faveur de la dignité humaine. C'est ainsi qu'elle apporte son soutien aux plus démunis en rejoignant l'association Aide à toute détresse (ATD), après avoir visité le bidonville de Noisy-le-Grand en 1958 dont la misère et l'isolement la renvoient à Ravensbrück. Elle en devient la présidente en 1964 et obtient l'adoption de la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions en 1998.

Lycéenne au moment de l'armistice, **Chantal Benoist-Lucy** multiplie les actions résistantes avec Odile, sa sœur aînée : par exemple, elle photographie les usines de munitions dans les environs de Saint-Germain-en-Laye, où elle vit, et distribue des tracts. Issues d'une famille refusant la défaite, les deux sœurs sont arrêtées par des militaires allemands le 30 novembre 1942. Après un procès devant le Tribunal Militaire de Saint-Cloud le 22 décembre 1942, elles sont condamnées aux travaux forcés. Le 23 avril 1945, Chantal est libérée de la prison de Ludwigsburg. Tout comme Odile, qui survit à sa détention au camp de Bergen-Belsen, elle retrouve sa famille à Saint-Germain-en-Laye au sortir de la guerre. En 1994, près de cinquante ans après sa libération, Chantal Benoist-Lucy publie *Sortie de l'Abîme, 1942-1945* pour témoigner de son expérience concentrationnaire.

#### Les documents de référence

« (...) Je pense qu'on peut essayer de transmettre quelque chose. En tout cas, nous, les survivants, nous sommes toujours revenus en nous disant en même temps que nous devions essayer de transmettre, mais que nous n'y arriverions pas jusqu'au bout. Il y a une part intransmissible, je crois, dans l'expérience humaine. Mais il y a suffisamment de choses que nous pouvons dire, en tout cas pour mettre les gens en garde et aussi pour leur parler justement de cette fraternité (...).

Je vais d'abord dire que les retours ont été très inégaux. Moi, j'ai eu ce qu'on peut appeler un bon retour. D'abord, je n'étais pas mariée, j'ai retrouvé mes parents. Mon frère, qui était dans les Forces Françaises libres, survivait aussi. Et puis, j'ai trouvé l'amour, je me suis mariée, j'ai eu des enfants, j'ai eu beaucoup de choses qui m'ont aidée. Mais, des camarades n'ont rien retrouvé, [elles] avaient perdu leur mari, leur fils, leur maison, leurs biens, absolument tout. Il y a eu des retours terribles, vous savez. Ce qu'on peut appeler le « syndrome du retour », c'est ce sentiment qu'on est un peu étranger au monde des autres, qu'on n'est pas vraiment passé de l'autre côté. (...) Les survivants appartiennent plus ou moins encore, toujours, même maintenant, à celles qui n'ont pas survécu. (...) Nous restons unies aux mortes. (...) Pourquoi nous avons survécu, alors qu'elles n'ont pas vécu ? C'est vrai, ça reste toute une interrogation. (...)

Nous avons tous eu un problème par rapport à ce que nous voulions dire et ne pas dire à nos enfants. C'est évidemment les êtres les plus proches de nous, pour communiquer. Mais d'un autre côté, on ne pouvait pas leur asséner tout ce qu'on avait subi. C'était insupportable. Donc, on ne leur disait pas tout, on leur disait une partie des choses. (...) J'avais peur que ça soit trop dur. (...) Je voulais qu'ils aient foi dans la vie, comme moi, j'avais gardé foi dans la vie, malgré tout, dans la valeur de l'homme, malgré tout. »

France Culture, À voix nue, « Geneviève de Gaulle Anthonioz, une vie de résistante », extraits de l'épisode 4/5 : L'évidence d'un engagement, 18 août 2022.

« C'est à l'hôtel Lutetia, à Paris, où étaient acheminés les déportés à leur retour, que mon père vint à ma rencontre. (...)

Ce dur apprentissage m'enseigna la valeur de chaque chose, le prix de la vie, celui de la liberté et le vrai sens de la solidarité.

Néanmoins, ma joie du retour fut assombrie par l'inquiétude que nous procurait l'absence de ma sœur Odile. Où était-elle à cette heure de la libération ? Était-elle encore en vie ? Cette attente angoissante dura des semaines. Un beau jour, nous apprîmes qu'elle prenait le chemin du retour, revenant de cet abominable camp de Bergen-Belsen où sévissait le typhus. (...)

Cette libération que nous avions tant attendue, à laquelle nous avions tant rêvé sans plus oser y croire, ne nous plongeait pas dans l'exaltation que nous aurions pu imaginer. Nous revenions de trop loin. Elle nous libérait de l'insoutenable, nous donnait la joie profonde de retrouver les nôtres, nous délivrait de tant de maux mais nous laissait graves.

Il fallut du temps pour soigner nos blessures qui resteront toujours ouvertes, incrustées dans notre chair. Même si notre jeunesse semblait avoir raison de notre santé, notre psychisme fut pour longtemps ébranlé, notre sommeil peuplé de cauchemars, une voix rude nous mettait en émoi. Aux camps, nous n'avions pas voulu donner aux Allemands le plaisir de nous voir pleurer, nous fondions en larmes pour un oui ou non. Petit à petit, la vie reprit son cours mais ne fut pas exempte d'adversités. Les terribles heures que nous avions vécues, ont eu pour beaucoup d'entre nous une incidence sur leur destinée.

Nous regardions étonnées les jeunes femmes de nos âges, profitant de la paix retrouvée, croquant à belles dents les plaisirs de la vie. Pour nous, un recul fut nécessaire pour en savourer la joie. Nous sortions différentes de cette épreuve, allant uniquement à l'essentiel. Mais nous, étions rescapées, alors que tant de nos amies ne sont jamais revenues.

Pourquoi nous ? Pourquoi moi ? Me suis-je souvent demandé. Pour témoigner sans doute et pour dire aux générations futures qui connaîtront peut-être d'autres luttes et d'autres combats, que rien n'est jamais perdu si on garde l'espoir. Au fond de l'abîme l'inattendu peut survenir. J'ai connu la peur qui paralyse les membres, le désespoir qui fait appeler la mort, et pourtant, je suis là à témoigner, à prononcer le mot « espérance » ! »

Chantal Benoist-Lucy, Sortie de l'Abîme 1942-1945, Paris, Les Editions d'Art et Histoire ARHIS, 1994, pp 107-110.

### Les objets d'étude

- Revenir et (se) reconstruire :
  - le Lutetia, plaque tournante des déportés à leur retour en France ;
  - des « retours inégaux » ;
  - la fraternité, valeur essentielle pour les rapatriés.
- Les difficultés du témoignage :
  - l'intransmissibilité de l'horreur :
  - le syndrome du survivant ;
  - l'espérance et la foi pour sortir de l'abîme ;
  - un document central, mais partiel et partial pour l'historien.

#### Les documents complémentaires

« C'est avec beaucoup de joie que nous vous recevons dans notre foyer de l'ADIR.

Nous sommes quelques-unes ici à représenter toutes les autres, celles qui ont été nos camarades de la résistance, de la déportation et depuis, pendant toutes ces années qui ont suivi notre retour.

Mais ce foyer n'a jamais vu, je crois, un événement aussi remarquable, la décoration de deux sœurs. Ces sœurs, vous connaissez peut-être à peu près tous leur histoire. Elles ont été engagées, elles se sont engagées très tôt. Elles ont été ce qu'on a appelé ensuite, des résistantes.

Il n'y avait pas d'organisation très précises de résistance à l'époque, mais si jeunes qu'elles étaient, elles ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour agir contre la collaboration, contre l'occupation de l'armée allemande, en vraies patriotes, en dignes filles de leur père qui était officier.

Et ces actes de résistance ont été tels qu'un jour elles se sont trouvées arrêtées et le jugement qui a été porté contre elles rappelle qu'elles ont fait ces actes de résistance et que les représentants du Tribunal Militaire Allemand les considèrent comme très graves, si graves qu'ils hésitent à demander la condamnation à mort et finalement, tout en disant que c'est un cas limite, elles sont condamnées aux travaux forcés.

Qu'est-ce qui a pu motiver deux jeunes filles, deux étudiantes (j'avais à peu près votre âge), qu'est-ce qui nous a motivé, qu'est ce qui a fait que nous nous sommes décidés à dire non à la défaite ?

C'est assez difficile à expliquer. Je voudrais juste citer BERNANOS qui dit que l'honneur est un instinct comme l'amour. Mais l'engagement dans la résistance devait être suivi pour vous, chères amies, par de grandes épreuves. Vous n'avez pas connu les grands camps de déportation, du moins pas au début, mais vous avez connu ce dont on ne parle pas assez, les prisons et les forteresses allemandes, ces maisons de punition où le régime était si sévère et l'on était là aussi condamné à un travail forcé.

Vous êtes partis tous les deux ensembles pour la prison de Cologne. Là vos routes se sont séparées. Autre épreuve, car vous pouviez vous appuyer l'une sur l'autre et chacune de votre côté vous avez enduré des souffrances assez semblables et vous avez aussi continué à résister de la même manière. Vous avez refusé le travail, vous avez saboté, vous l'avez payé de semaines de cachot et vos camarades l'une comme l'autre dit qu'elles ont admiré la fierté avec laquelle vous vous êtes comportées dans votre captivité, le courage que vous avez témoigné et aussi, l'esprit de générosité et de solidarité qui a marqué vos relations avec vos camarades.

L'une est arrivée à Bergen-Belsen, lieu terrible affreux. L'autre dans les très mauvais kommandos bien connus de Dachau et vous n'avez pas été libérées ensemble. Vous ne vous êtes retrouvés qu'au retour.

Le retour n'a été facile pour aucune d'entre vous. Aucun d'entre nous. D'abord parce que nous avions été probablement bien au de-là de la limite de nos forces et puis, parce que nous avions à affronter un monde dont nous n'avions pas la moindre idée auparavant, qui était un monde terrible de cruauté et d'inhumanité. On ne se remet pas facilement d'une telle blessure. On continue à la porter en soi, bien heureux quand elle peut être une nouvelle source d'action et de résolution, ce qui a été le cas pour l'une comme pour l'autre. Vous avez repris courageusement votre travail, aidées par votre famille. Je suis heureuse de voir les représentants ici qui ont été également engagés dans le combat :

- · Henry, votre frère aîné, animateur d'un réseau de résistance dans l'Ouest,
- Bernard qui me disait tout à l'heure qu'il était entré un des premiers à Berchtesgaden, engagé tout jeune à 18 ans,
- et votre frère René qui était avec de LATTRE et que vous avez eu le chagrin de perdre.

C'est égal, vous avez continué, vous avez bâti votre vie. Je puis vous dire que nous, les quelques représentantes de l'ADIR qui sommes ici, nous avons toujours continué à vous suivre, à comprendre ce qu'il vous fallait d'énergie pour surmonter toutes les difficultés.

Mes chères amies, tout à l'heure je vais vous remettre ces décorations. Elles représentent un symbole de ce que vous avez souffert, de ce que vous avez vécu, ce dont vous avez triomphé. Jamais nous ne sommes seules dans de tels moments. Si vous êtes entourées ici par vos amis, il y a aussi autour de nous cette immense cohorte de ceux qui ont donné leur vie pour la patrie. Nous pensons à eux, nous n'avons pas payé le prix du sang comme ils l'ont payé, nous avons payé le prix des larmes. Ils sont nos compagnons pour toujours. Et maintenant, je vais décorer d'abord Odile, puisque c'est la sœur aînée. (Rires)

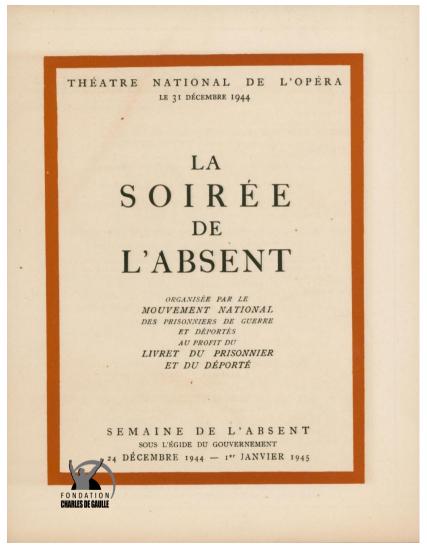
Odile Benoist-Lucy, au nom du Président de la République et en vertu du pouvoir qui nous est conféré, nous vous faisons « Chevalier de la Légion d'Honneur.

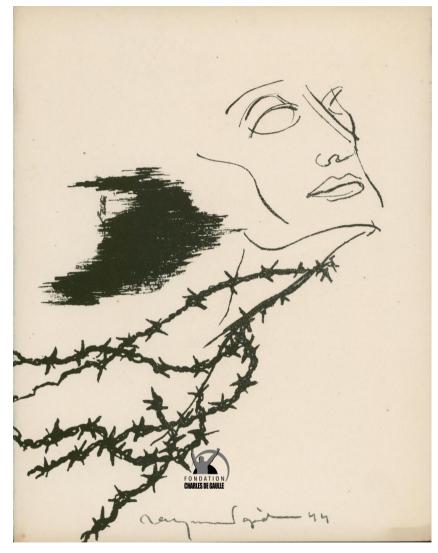
Je voudrais bien que le fils de Germaine Benoist- Lucy vienne au premier rang. Cela me ferait plaisir à moi et cela ferait sûrement plaisir aussi à sa maman pendant que je vais la décorer. (Bruno s'avance, Geneviève le remercie ...)

Germaine Benoist-Lucy, que nous appelons Chantal, je vous décore... »

Allocution de Geneviève de Gaulle Anthonioz à l'occasion de la remise de la Légion d'Honneur à Odile et Chantal Benoist-Lucy, le 26 janvier 1990.

Les documents suivants sont issus du livret de la Soirée de l'absent, organisée par le Mouvement national des prisonniers de guerre et déportés sous la présidence d'Henri Frenay, ministre des Prisonniers de guerre et Déportés, le 31 décembre 1944. L'objectif de cette soirée est de collecter des fonds pour aider au rapatriement des Français, mais non des Françaises déportées.





Couverture (page de gauche) et œuvre de et Raymond Gid (page de droite) issues du livret de la Soirée de l'absent, © Archives de la Fondation Charles de Gaulle.

# L'ESPOIR SANS ESPÉRANCE



ous nos malheurs, dit Pascal, viennent de ce que nous ne savons pas nous tenir tranquilles dans une chambre.

Je ne sais s'ils ne viennent pas davantage de ce que nous ne pouvons sortir de notre peau. Si le tortionnaire pouvait imaginer avec assez de force, pour en éprouver ne fût-ce que le dixième, les douleurs de sa victime; si le prince, en déclarant la guerre, pouvait ressentir dans sa chair le froid, la faim, les entrailles ouvertes, les yeux crevés, le vide atroce des épouses en deuil, la vie mutilée des infirmes, tous ces deuils et ces déchéances, — je ne dis pas comprendre je dis ressentir, — où trouverait-il la force de signer le fatal décret? Où le bourreau trouverait-il celle d'infliger des tortures qui le feraient lui-même se tordre dans la douleur?

Si nous faisions du moins chacun assez d'efforts pour reconstruire en nous — quelques heures chaque jour — la vie de nos prochains moins heureux; si le riche (assez souvent pour que cela devint insupportable) savait vivre en lui-même la vie sordide du pauvre; si nous partagions vraiment le malheur des autres, quelle société fraternelle ne serait pas déjà la nôtre!

Ce qu'est la vie d'un prisonnier, depuis plus de quatre ans derrière ses barbelés, depuis plus de quatre ans interrogeant un avenir plus noir qu'un tunnel, qu'en pouvons-nous savoir si nous n'éprouvons pas, dans nos cœurs et dans nos os, ce qu'est l'attente? L'attente sans fin: l'espoir sans espérance.

Un jour, je l'ai su. Et quand je mesure ce que fut ma modeste expérience auprès de la leur, et quand je me rappelle pourtant la profondeur de mon angoisse pour quelques jours seulement d'incertitude, la vie de mes frères enfermés m'apparaît comme un enfer sans bornes.

C'était en ces jours de Pâques 1939. Hitler était entré à Prague. On m'avait convoqué "pour effectuer une période de 21 jours". Mais à peine arrivé, et m'étant présenté au colonel, celui-ci m'expliqua: "21 jours, c'est une façon de dire. Vous êtes ici pour le temps que durera la tension internationale". Comme cette tension n'avait nulle raison de cesser jusqu'à ce que la guerre un jour éclatât, cela voulait dire trois mois, ou six, ou un an, ou davantage! Je fis remarquer au colonel qu'on aurait peut-être pu prévoir un roulement plutôt que de maintenir loin de chez eux indéfiniment les mêmes hommes, Il me dit, avec un étonnement sincère: "Cela vous gêne? je tentai d'expliquer que j'étais sans fortune et que je ne voyais pas comment ma famille subsisterait pendant ce temps (sans compter tout le travail qu'il me fallait abandonner). Il se frotta le nez et dit: "C'est regrettable... regrettable... mais il faut vous faire à cette idée. Bonsoir".

Ce jour-là, je ressentis pour la première fois ce qu'était l'arbitraire du prince: se trouver enrôlé malgré soi — sans recours. Il me sembla que le sol se dérobait sous mes pieds. Cela aujourd'hui prête à sourire... C'est bien l'horreur de ce temps: que cette panique effarée, qui s'empara de moi quand je compris combien fragile, combien incertain et précaire était ce bien: la liberté, paraisse aujourd'hui hors de mesure.

Il n'en reste pas moins que je passai alors des jours abominables. C'était surtout de n'en pas voir la fin. Le pays était beau, le temps clément, la vie plûtôt amusante. Mais je n'étais pas libre et ne savais quand le redeviendrais.

Les jours passaient, les trains partaient, je demeurais et me rongeais les poings.

Ce tourment moral dura vingt-neuf jours. Encore aujourd'hui, cela m'apparaît comme une route aride et interminable.

Il y a mille cinq cent quatre vingt jours que cela dure pour nos frères. De plus, ils souffrent. De plus, ils ne savent pas, ils ne savent pas quand cela finira.



Texte de Vercors issu du livret de la Soirée de l'absent, organisée par le Mouvement national des prisonniers de guerre et déportés sous la présidence d'Henri Frenay, ministre des Prisonniers de guerre et Déportés, le 31 décembre 1944, © Archives de la Fondation Charles de Gaulle.

Je Soussigné PRETRE Valentin , Industriel, Médaille de la Résistance, Croix de Guerre avec palmes, Médaille Militaire, affilié aux Réseaux "CEUX DE LA LIBERATION" "ALIBI" et "MAURICE" demeurant à Saint-Germain-en-Laye, rue du Val Joyeux certifie que Mesdemoiselles Odile et Germaine BENOIST-LUCY, se sont livrées pendant des mois à des actes de démoralisation envers l'Armée occupante : diffusion de tracts, inscriptions sur les Monuments publics, etc... propos tendant à gagner à leur cause les "incertains".

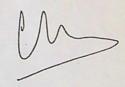
En I942, elles furent arrêtées par les Autorités Allemandes. Elles sont revenues - après 2 ans I/2 de déportation - sans être rattachées, à ma connaissance, à aucun réseau, bien qu'elles aient faitdes actes effectifs de résistance "isolée" demandée à l'époque aux jeunes gens par la B.B.C.

Ayant été surprises sur les faits, Mesdemoiselles BENOIST-LUCY ont dû avouer certains de leurs actes qui ont été pénalisés plus fortement que de coutume pourdes faits analogues, la Wernmacht saisissant cette occasion pour donner un exemple et tenter ainsi de faire cesser cette campagne d'hostilité à leur égard. Elles se sont conduites en bonnes Françaises.

SAINT-GERMAIN-en-LAYE, le 8 JANVIER 1966

Vu pour la légalisation de la Signature de M. Prêtre Valenty affirme à dessa Seint-Caracin-ently, 10 14 Janvier 1966

A TO SERVE





1

Modèle 315/024 - (m)

CERTIFICAT DE VALIDATION

MINISTERE DE LA DEFENSE

BUREAU RESISTANCE

DIRECTION
DU PERSONNEL MILITAIRE
DE L'ARMEE DE TERRE
DES DÉPORTES ET INTERNÉS DE LA RÉSISTANCE DES DÉPORTÉS ET INTERNÉS DE LA RÉSISTANCE

Référence I. M. n° 2397 SEFAG/CAB/EMP du 3-2-1950

Nº .67 .. 662 DEF/PMAT/RES

	NOM BENGIST-LUCY	PRÉNOMS : Germaine, Marie, Cherlotte
	Né le17 avril 1922	à SAINT GERMAIN EN LAYE (Yvelines)
		Classe :
	Déporté XMXXXXXX de la résistance (1).	Carte nº 2.0.01.37582
	Interné du 30.11.1942 au 18.01 19	943 Déporté du 19.01,1943 au 27.04.1945
		ZOENE
	Le grade d'assimilation attribué à l'intér en vue de la liquidation de ses droits es	essé pour la période <u>de déportation</u> st :
RECTIF	TICATIF SOLD	II. DE 2ème CLASSE
		CE MILITAIRE ACTIF
	Est comptée comme ser	rvice militaire actif dans la zone de combat le unité combattante la période
ol	du <u>30 novembre 1942</u>	au 27 avril 1945
et remplace celui délivré	Est comptée comme service militaire	
	au <i>JJJ</i>	
	CAMPAGNE 1939-1945  Déporté résistant, latérak XXXIII (1945)  Déporté résistant du	
certiff		
90 8.	soit2 ans,10 mois,28 jours de campagne double.	
nt nola	Interné résistant duau	
ésent smpla	soit	
pr.	Blessures de guerre :	
e e e	Déporté résistant assimilé à un blessé de guerre.	
	Considéré comme blessé le 19 janvier 1943	
- P	Déporté résistant blessé de guerre (blessures réelles) :	
	Blessé, le, le	, le, soit :UNEBLESSURE.
Destinataire	(2) :	Paris, le 3 1 JAN, 1983
- Mademoise	lle BENOIST-LUCY Germaine	Pour le Ministre de la Défense
85, boulevard Montmorency		
75016 PAR	IS	For Directeur
- E× "C" : I	B.S.S.N. CHARTRES	Satisfied Colon
		8igné: GUINOT
PT 1662	DPMAT - 76	
	les mentions inutiles. prénoms et adresse complète.	

© Archives du Service Historique de la Défense, GR 16P 47781.

#### Pour aller plus loin

- Témoignage de Geneviève de Gaulle-Anthonioz.
- Podcast « Geneviève de Gaulle-Anthonioz, une vie de résistante », France Culture, août 2022.
- Podcast « Les Résistantes », France Inter, décembre 2023.
- Lefranc, Pierre, « Geneviève de Gaulle : une conscience du siècle », in *Espoir*, n°130, p 101.
- Neau-Dufour, Frédérique, "Geneviève de Gaulle Anthonioz et Germaine Tillion-Portrait croisé", in *Espoir*, n°197, pp 157-170.
- Neau-Dufour, Frédérique, Geneviève de Gaulle Anthonioz, Paris, Editions du Cerf, 2004.
- Entretiens avec Odile Benoist-Lucy.
- Sophie Carquain, *Nous étions résistantes*, Paris, Éditions Alisio, 2020 (entretiens avec Odile Benoist-Lucy et Michèle Agniel menés par l'autrice).